

FACE vous propose de mettre en valeur chaque mois deux témoignages de chefs d'entreprise qui se sont illustrés dans le domaine du développement durable. Vous pouvez par ailleurs les retrouver sur le site internet initiativesdd.org dédié au développement durable et aux actions engagées par les entreprises du Nord - Pas-de-Calais.

Ce site est réalisé par le CERDD (Centre ressources développement durable) avec la participation d'Alliances, Afnor, CCI Grand Lille, MFQ, CJD, et financé par le Conseil régional et la DRIRE Nord - Pas-de-Calais.

Cette rubrique s'inscrit dans le cadre du programme entreprises et développement durable organisé par la CCI Grand Lille et le soutien financier du Conseil régional et de la DRIRE Nord-Pas-de-Calais.



Exemples au quotidien

Au service des restaurateurs



Issu du monde associatif, Julien Pilette était un étudiant atypique à MSG Lille (Master sciences de gestion). Rien d'étonnant alors à ce qu'il ait créé une société elle aussi atypique. La SARL Gecco a vu le jour en mars 2007. Parmi ses neuf associés, on compte quatre Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire).

L'objectif de cette jeune entreprise - récemment labellisée "entreprise solidaire" par la préfecture - est de recycler les huiles alimentaires usagées.

Actuellement, les huiles collectées auprès des restaurateurs sont vendues en Belgique pour être valorisées dans différentes filières. Mais Gecco travaille avec un laboratoire du CNRS afin d'optimiser le produit en transformant les huiles végétales en carburant pour les véhicules agricoles.

Une usine devrait être construite d'ici la fin de l'année à Raismes. "Nous avons la volonté de rester à un niveau local tant pour la récupération des huiles que le traitement et la vente des produits". Jusqu'à ce que ce soit interdit, beaucoup de restaurateurs jetaient à l'égout leurs huiles de fritures. Ce qui parfois bouchait les canalisations et nécessitait un traitement long et coûteux par la station d'épuration. Gecco collecte les huiles usagées dans toute la région. À Lille, la collecte est réalisée en triporteur. En dehors, les tournées sont optimisées pour éviter les déplacements inutiles. L'entreprise travaille avec toutes sortes d'établissements, des kebabs aux restaurants gastronomiques.

À la demande de la mairie de Lille, elle a même été collecteur officiel lors de la dernière braderie. L'entreprise s'efforce d'apporter un plus aux restaurateurs :

"Nous les conseillons sur les huiles au niveau nutrition, ainsi que sur les règles d'hygiène et sur la législation. Notre but n'est pas de révolutionner le monde, conclut Julien Pilette, simplement d'avoir une activité modeste, mais qui va dans le bon sens".

Compter pour mieux économiser

Créée il y a sept ans à la Ruche d'entreprises de Douai, la société API (Automatisation et Process Industriel) s'est installée deux ans plus tard à Orchies. Elle compte aujourd'hui quinze salariés. Spécialisée dans les installations "clés en main" d'ateliers de fabrication, API avait pour clients des industries agroalimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques.

"Petit à petit, ces clients nous ont demandé d'intégrer dans nos automatismes des fonctions de comptage afin de connaître la consommation d'énergie de leurs machines", explique Jean-Marie Hubaut.

Son entreprise a donc mis au point un nouvel outil, S3E (Solution pour l'efficacité et l'économie d'énergies), qui permet de mesurer la consommation en électricité, eau, gaz, air comprimé, etc. d'une machine et ainsi de mettre le doigt sur toute anomalie. "On se rend compte, poursuit Jean-Marie Hubaut, que les industriels ont augmenté leur rentabilité en optimisant les matières premières et en automatisant les machines. Il n'y a donc plus grand-chose à gagner, sauf sur les énergies qui justement coûtent de plus en plus cher".

Outre l'aspect comptage, API propose à ses clients - plus seulement des industriels mais aussi des entreprises tertiaires - des solutions, comme une automatisation des éclairages.



"Pendant des années, cet aspect a été négligé, On part de tellement loin que de simples actions de bon sens (étancher les fuites, éteindre l'électricité...) nous font vite gagner des euros".